

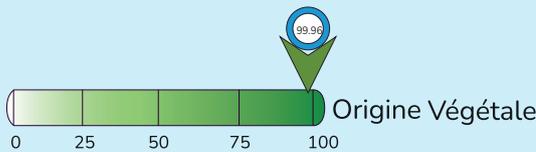
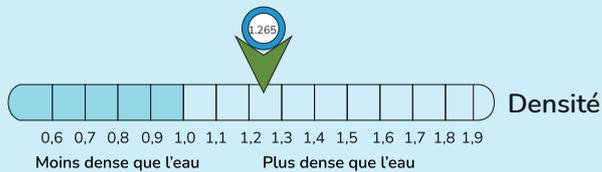


CONCENTRÉ ANTIGEL DÉVERGLAÇANT AVEC INDICATEUR VISUEL DE PRÉPARATION - 99.96% D'ORIGINE VÉGÉTALE

Version 02.2022



- Aspect : liquide visqueux
- Couleur : jaune



- Contact alimentaire :



Démarche éco-responsable :

- **Réduire l'impact environnemental** : absence de solvants hydrocarbures ou tout autre solvant d'origine pétrolière, chlorures.
- **Favoriser des cultures non vivrières** : présence d'huile de ricin.
- **Biodégradabilité** : plus de 99% des substances carbonées sont biodégradables

Propriétés :

- Permet la fonte de la glace ou du verglas par simple contact.
- Empêche la formation de la glace et du verglas.
- Remplace les antigels classiques à base de monoprpylène glycol et monoéthylène glycol ou ceux à base de chlorures donc le produit est plus respectueux de la faune et la flore.
- Protection jusqu'à -35°C en préventif.
- Efficace même lors des températures négatives.
- Formulation sans hydrocarbures : compatible avec tous les matériaux (plastiques, élastomères, métaux, caoutchoucs...).
- Ne sèche pas et garde son efficacité jusqu'à son élimination par le trafic routier ou le délavage par la pluie.

Mode d'emploi :

Antigel (préventif) :

- Pour avoir une protection à -25°C, diluer à 50% le produit dans l'eau (couleur **lilas**). La couleur **orange** indique une protection jusqu'à -35°C. Pour toute température de protection spécifique souhaitée, le graphique vous aidera.
- Mélanger et répartir uniformément à l'aide d'un pulvérisateur (1L pour 10m²).
- En cas de pluie verglaçante, le produit joue le rôle d'antigel en empêchant la formation de glace.

Déverglaçant et dégivrant (curatif) :

- Appliquer après dilution dans l'eau aux dosages préconisés selon la courbe en fonction de la température de protection souhaitée.
- Rendement sur un verglas de faible épaisseur (<2mm) : 1L /15m² à 5 m² selon la température.
- Rendement sur un verglas en couche de 2 à 3 mm : 1L pour 2m² à 8m² suivant la température.

Mortier et béton :

- Ajouter 1L pour 3 sacs de ciment à l'eau de gâchage et bien agiter.
- Rendement : environ 3L par m³.
- Nous conseillons une température supérieure à 0°C pour cet usage
- Environ 6h de séchage supplémentaire par temps sec à 1°C par rapport au mortier ou béton sans additif.

Conformité à la législation

Conformité à la législation : produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

CONCENTRÉ ANTIGEL DÉVERGLAÇANT AVEC INDICATEUR VISUEL DE PRÉPARATION - 99.96% D'ORIGINE VÉGÉTALE

Version 02.2022

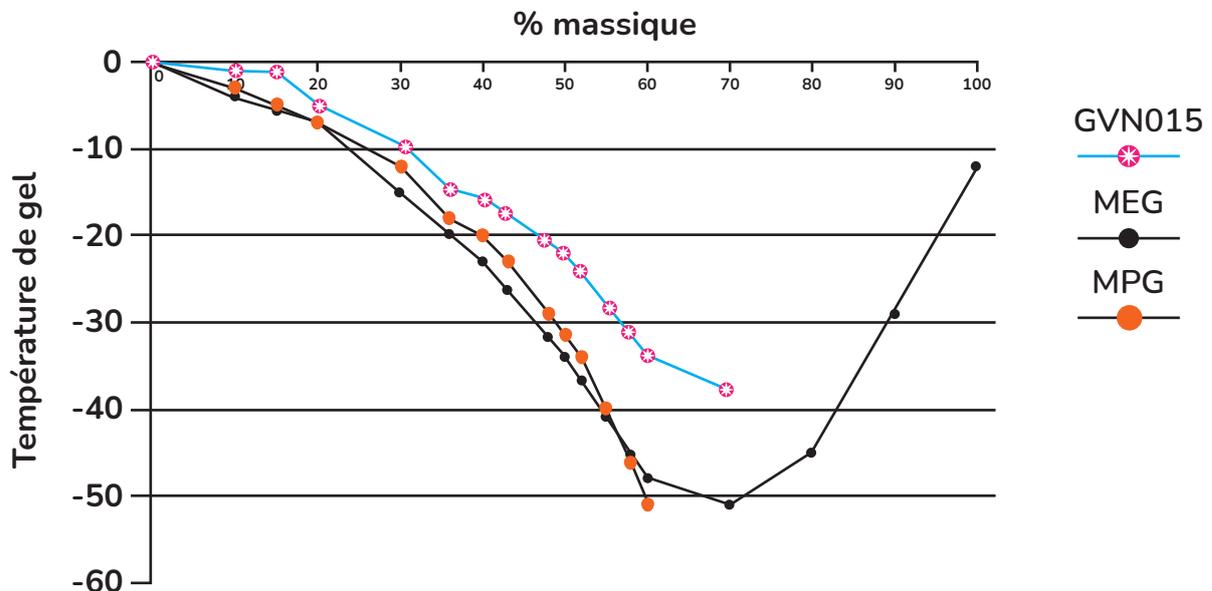
Avantage de la graine de ricin :

- Augmente les revenus des agriculteurs locaux sans concurrencer les cultures vivrières
- Planté exclusivement dans des zones semi-arides où aucun produit alimentaire ne pourrait pousser
- Favorise le développement local de zones arides peu exploitées

Domaine d'utilisation :

- Collectivités : cours décole, voie routière, voie piétonne, parvis, fontaine...
- Automobile : circuit de refroidissement, circuit de chauffage, circuit de climatisation, pompe à eau, portique et tunnel de lavage...
- Agricole : pompes et canalisations des pulvérisateurs, réduction des problèmes de bouchage de buses à la reprise des traitements.
- Industrie : antigels de circuits de production d'eau non sanitaire, bacs de stockage d'eau industrielle...
- Aéronautique : dégivrage des ailes d'avions...
- Bâtiment : adjuvant antigels pour béton et mortier...
- Chauffagiste : pompe à chaleur, capteur solaire...
- Tourisme : protection du circuit d'eau propre lors de l'hivernage du camping car ou de la caravane, parcs de loisirs...
- Alimentaire : protection antigels des transports frigorifiques, chambres froides, congélateurs...
- Un essai préalable avant utilisation est recommandé afin d'obtenir le résultat souhaité

Comparatif MPG/MEG avec notre produit :



Conformité à la législation

Conformité à la législation : produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.